



LABORATOIRE MIXTE INTERNATIONAL  
**MACOTER**  
RECONFIGURATIONS MALIENNES  
COHESION - TERRITOIRES - DEVELOPPEMENT

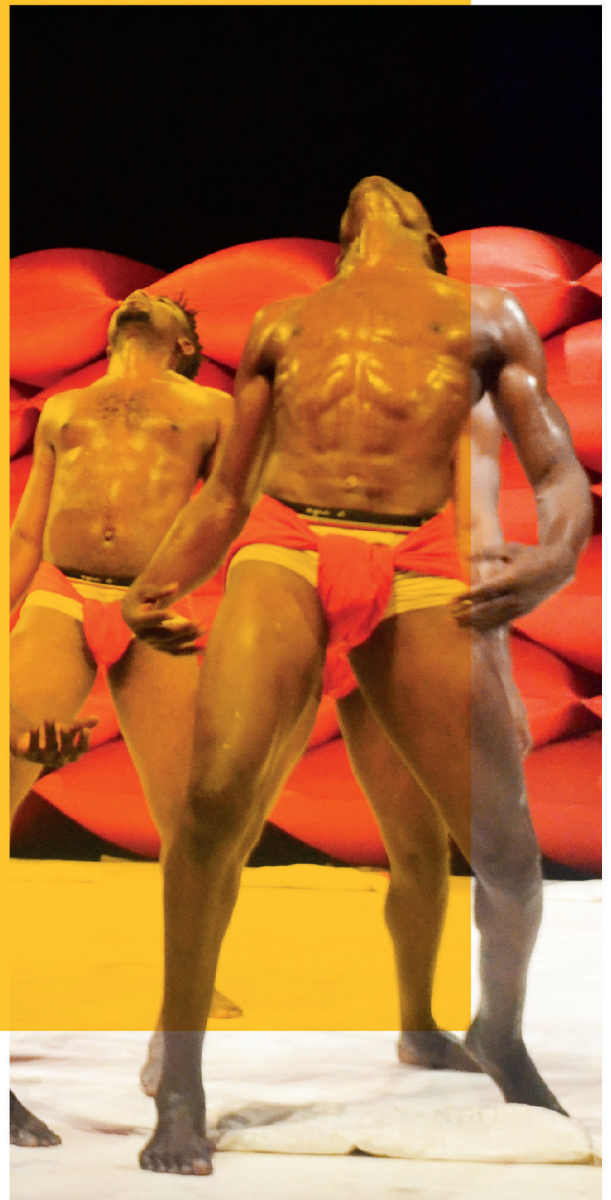
**Afrinum**  
Cultures du numérique en Afrique de l'ouest  
musique jeunesse médiation

# APPEL À COMMUNICATIONS

COLLOQUE INTERNATIONAL

**13 > 20 AVRIL 2024**  
ABIDJAN

« LA DYNAMIQUE  
DES CRÉATIONS  
SCÉNIQUES  
CONTEMPORAINES  
AFRICAINES  
AUJOURD'HUI »



MASA 2016 : Salia Sanou, Danse

Infoline : (+225) 27 20 21 35 20 |      
 [administration@masa.ci](mailto:administration@masa.ci)  [www.masa.ci](http://www.masa.ci)

## I- ARGUMENTAIRE

L'histoire de la création artistique et culturelle a été marquée par des courants, mouvements, genres et formes qui ont contribué à en affirmer les caractéristiques distinctives au fil des ans. De l'antiquité à nos jours, les critiques ont donné des dénominations aux différentes créations, en fonction de leurs époques d'émergence. C'est dire toute la place de l'historiographie dans le processus dénominatif des œuvres de l'esprit. Cette pratique, qui est particulièrement prégnante dans le champ des arts visuels, s'observe aussi au niveau des arts de la scène.

Ainsi le théâtre, tant sous sa forme littéraire que spectaculaire, a-t-il été catégorisé selon les époques. On a parlé de théâtre antique grec, de théâtre antique romain, de théâtre du moyen-âge, de théâtre classique, de théâtre moderne, etc. Aujourd'hui, on parle volontiers de théâtre post-moderne ou postcolonial qui propose des spectacles portant des idées segmentées sous forme d'images scéniques mimées, tantôt isolées et répétées, tantôt présentées en juxtaposition. La charge postcoloniale charrie une forte dimension idéologique liant le spectacle aux êtres et aux sociétés sous domination quelles qu'en soient la forme ou la nature. Il s'en suit que le théâtre n'a jamais été aussi ouvert, hétéroclite et hétérogène : d'où la dénomination de théâtre contemporain dont les spectacles présentent une forte propension à la liberté créatrice dominée par l'affranchissement des contraintes et l'imagination de nouvelles formes qui convoquent dans leurs expressivités scéniques d'autres arts tels que la danse, la musique ou le cinéma.

Outre le théâtre, cette différenciation chronologique ou historique, qui finit par engendrer une typologie identitaire, s'est intéressée également aux autres formes d'expression scénique comme la musique, le chant, la danse, etc. En effet, les arts du spectacle, quels qu'en soient les formes et les genres, ont connu de profondes mutations depuis des siècles, à l'instar des arts plastiques ou encore arts visuels. L'évolution de la science et de la technologie, on le sait, a fait progresser les goûts et les besoins artistico-culturels des personnes. Pour satisfaire ces attentes de mélanges toujours plus osés, les artistes et autres faiseurs de culture ont dû rivaliser de talents et de génies pour offrir des chefs-d'œuvre dont les esthétiques tout aussi révolutionnaires que progressistes, les font passer pour des créations inclassables, non catégorisables. Le postmoderne parle même de «textes indécidables»...

Ce faisant, ils ont fait voler en éclats toutes les frontières jusque-là solidement fixées dans des canons sécularisés par des idéologies, courants de pensées et visions du monde, au prisme desquels la lecture des créations scéniques africaines d'aujourd'hui devient problématique. Cet état des faits ne manque pas de susciter des interrogations relatives au concept de « création contemporaine » attribué à l'ensemble des créations qui apparaissent à partir de 1945 ou 1960 pour ce qui est des arts visuels ; et dès 1980 pour les arts de la scène, en l'occurrence le théâtre.

En effet, au regard des multiples productions scéniques de toutes formes, de tous genres et de toutes natures, l'on est en droit de s'interroger sur ce à quoi renvoie aujourd'hui, en ce quart du XXI<sup>e</sup> siècle, la notion de création scénique contemporaine, surtout dans le contexte africain.

Autrement dit, que recouvre la notion de créations scéniques contemporaines aujourd'hui ?

Quelle historiographie ou quelle périodisation en proposer ?

Quels traits lui reconnaître ?

Quelles en sont les spécificités esthétiques, thématiques ou idéologiques ?

Comment modélisent-elles leurs significations particulières ?

Telles sont quelques pistes de réflexion sur lesquelles il importe de donner la parole aux sachants et aux praticiens. Ces pistes, non limitatives, pourront appeler d'autres perspectives pour éclairer la compréhension de ce phénomène complexe qui se noue sous nos yeux...

C'est dans cette optique qu'à l'occasion du MASA 2024, il sera organisé un colloque international et interdisciplinaire pour réfléchir sur la problématique indiquée supra, en lien avec la contemporanéité des arts scéniques en Afrique.

D'où le sens et l'intérêt du présent appel à communications, que les contributeurs sont invités à initier autour des axes suivants qui sont proposés à titre indicatif.

## II- LES AXES D'INTERVENTIONS DES COMMUNICATIONS

**Axe 1** : Esthétiques des créations scéniques africaines de nos jours.

**Axe 2** : Créations scéniques africaines : du rural à l'urbain.

**Axe 3** : Idéologies et significations des créations scéniques africaines d'aujourd'hui.

**Axe 4** : Dynamiques socio-économiques des créations scéniques africaines actuelles.

**Axe 5** : Technologies numériques et créations scéniques contemporaines.

**NB** : toute autre communication peut être acceptée si elle porte une réflexion sur la question des créations scéniques contemporaines, non prise en compte dans les axes indiqués supra.

## III- ORGANISATION DU COLLOQUE

### 1- Soumission des contributions

Les propositions de communications individuelles ou collectives sont adressées à [colloquemasa2024@gmail.com](mailto:colloquemasa2024@gmail.com). Elles doivent comprendre les éléments suivants : Titre et résumé ne dépassant pas 350 mots, Nom et prénom(s), institution académique ou professionnelle de l'auteur, y compris adresse, téléphone et courriel).

### 2- Dates importantes

La **date limite** pour la **réception de toutes les communications** est le **15 décembre 2023**.

La **date limite** pour la **notification de l'acceptation** ou du **rejet** est fixée au **31 décembre 2023**.

La **date limite** de **dépôt des communications définitives** : **31 janvier 2024**.

**Date et lieux du colloque** : **13 au 20 avril 2024** à l'**Université Felix Houphouët-Boigny** et **INSAAC**.

### 3- Langues du colloque

Les communications, d'une durée de 15 minutes au maximum, seront prononcées en français ou en anglais, langues de travail du colloque.

#### 4- Informations pratiques

- Inscription gratuite pour les communicant.e.s ;
- Le transport et l'hébergement sont à la charge des communicant.e.s ;
- Le transport local et la restauration sont à la charge des organisateurs du colloque.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication. La date de réception des textes définitifs est fixée au 31 janvier 2024.

#### 5- Comité scientifique

##### Président

Prof. SIDIBÉ Valy, Professeur Titulaire/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire.

##### Vice-Présidents

Prof. Salaka SANOU, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - Burkina Faso ;

Prof. Yacouba KONATÉ, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. Joseph PARÉ, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - Burkina Faso ;

Prof André Banhouman KAMATÉ, Professeur Titulaire/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Dr. OLIVIER Emmanuelle, Chargée de recherche au CNRS, Paris. Enseignante à l'EHESS, Paris et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Bamako - Mali.

##### Membres

Prof. ADOM Marie-Clémence, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. Isaac BAZIÉ, Université du Québec à Montréal (UQAM) - Canada ;

Prof. Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. Yves DAKOUO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - Burkina Faso ;

Prof. HIEN Sié, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. KABLAN Adiaba Vincent, Université Alassane Ouattara de Bouaké - Côte d'Ivoire ;

Prof. KAMAGATÉ Bassidiki, Université Alassane Ouattara de Bouaké - Côte d'Ivoire ;

Prof. KOFFI Gbaklia Elvis, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. Jean-Marie KOUAKOU, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. Blédé LOGBO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - Burkina Faso ;

Prof. Méké MEITÉ, Université de San Pedro - Côte d'Ivoire ;

Prof. David Koffi N'GORAN, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;

Prof. OKRI Tossou Pascal, Université d'Abomey-Calavi - Bénin ;

Prof. Vincent OUATTARA, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - Burkina Faso ;

Prof. Romuald TCHIBOZO, Université d'Abomey-Calavi - Bénin ;

Prof. Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé - Togo ;

Prof. Chab TOURÉ, Institut National des Arts, Bamako - Mali ;

Dr Sarah ANDRIEU, Maîtresse de Conférences, Département des arts, Université Côte d'Azur - France ;

Dr Elina DJEBBARI, Maîtresse de conférences, Université Paris Nanterre - France ;

Dr GANOU Souleymane, Maître de conférences, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - Burkina Faso ;

Dr Gilles HOLDER, Chargé de recherche, CNRS-France, Co-directeur du LMI MaCoTer, Bamako - Mali ;

Dr Fatoumata KEITA, Maîtresse de Conférences, Université des Lettres et Sciences Humaines, Bamako - **Mali** ;  
 Dr Mahalia LASSIBILE, Maîtresse de conférences, Département Danse, Université Paris 8 - **France** ;  
 Dr LOBLI Boli Armand, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr MANDE Hamadou, Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - **Burkina Faso** ;  
 Dr. Abdoulaye NIANG, Maître de Conférences, Université Gaston Berger, Saint Louis - **Sénégal** ;  
 Dr Amandine PRAS, Maîtresse de conférences, École des arts et technologies créatives, Université de York - **UK**.

## 6- Comité de lecture

Président : Prof. COULIBALY Adama, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Vice-Président : Prof MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi - **Bénin** ;  
 Vice-Président : Prof. Danielle LEZOU-KOFFI, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Vice-Président : M. Hamadou MANDÉ, Maître de conférences, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou - **Burkina Faso**.

## Membres

Dr Sidiki BAMBA, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr BEDJO Afankoe Yannick-Olivier, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr DOUA Edmond, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr KOUAKOU Gnacabi Prince Albert, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr Fernand NOWLIGBETO, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi - **Bénin** ;  
 Dr Amidou SANOGO, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr Ousmane SANGHO, Maître de conférences, Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako - **Mali** ;  
 Dr SOUPE Lou Jacqueline, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire**.

## 7- Comité d'organisation

Président : KAMATÉ Banhouman André, Professeur Titulaire/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Vice-Président : KAMATÉ Abdramane, Directeur général du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan, **MASA** ;  
 Vice-Président : Dr. OLIVIER Emmanuelle, Chargée de recherche au CNRS (Paris), enseignante à l'EHESS (Paris) et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Bamako - **Mali**.

## Membres

Dr ADOU Abran Béatrice, Assistante, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr COULIBALY Nanga Désiré, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr FANNY Losséni, Maître de conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr KONÉ Bassemory, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;  
 Dr KONÉ Bassirima, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - **Côte d'Ivoire** ;

- Dr KOUAKOU Konan Freddy**, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr KOUASSI Kouakou Jean-Michel**, Maitre-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo - Côte d'Ivoire ;
- Dr KOUROUMA Kassoum**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr NDRI Yao**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr OSSEY Yapo**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr SILUE Gnénébélégou Franck**, Maitre de conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo - Côte d'Ivoire ;
- Dr SORO Ngolo Aboudou**, Maitre de conférences, Université Alassane Ouattara d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr TANO Pierre**, Maitre de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr YAO Gérard**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire ;
- Dr YAPI Yapo Elian**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Côte d'Ivoire.



